

EN PRÉSENCE D'UN MILLIER DE FIDÈLES À LA CATHÉDRALE

# M<sup>gr</sup> Hamelin inaugure son ministère épiscopal

MARIE-PIER GAGNON  
mpgagnon@canadafrancais.com

La cathédrale Saint-Jean-l'Évangéliste a été l'hôte, le 10 janvier, d'une cérémonie d'envergure soulignant l'inauguration du ministère épiscopal de Monseigneur Claude Hamelin. Un événement marqué par l'émotion, les rires ainsi que la présence de l'archevêque de Montréal et du nonce apostolique.

«J'ai le cœur débordant de joie et d'espérance.» C'est en ces termes que M<sup>gr</sup> Claude Hamelin a débuté son homélie sous le regard des quelque 1000 fidèles présents à l'inauguration de son ministère épiscopal. Décrit par ses pairs comme un homme doué pour l'amitié, disponible et énergique, ce dernier a poursuivi son allocution en dévoilant le choix de sa devise épiscopale : « Joie et Espérance ».

Inspiré par des écrits du pape François et affirmant qu'il importe à l'Église de trouver de nouveaux chemins pour rejoindre les fidèles, ce dernier a lancé un appel à l'ouverture. « Oui, osons, ayons de l'audace. N'ayons pas peur d'innover, de construire des passerelles. Soyons de véritables disciples missionnaires », a-t-il dit

devant un parterre à l'écoute de chacune de ses paroles, parterre qu'il a d'ailleurs remercié pour son soutien.

Originaire de Saint-Patrice-de-Sherrington, M<sup>gr</sup> Hamelin a été ordonné prêtre en 1977. Il a par la suite occupé divers postes au sein du diocèse Saint-Jean-Longueuil avant d'être ordonné évêque par M<sup>gr</sup> Lionel Gendron en 2016 auprès de qui il a occupé le rôle d'évêque auxiliaire dès 2015. Il a officiellement été nommé évêque du diocèse le 5 novembre 2019. « On ne naît pas évêque. On le devient un peu plus chaque jour grâce à vous », a-t-il pris le temps de souligner.

## DÉROULEMENT

La cérémonie, qui a débuté à 19 heures, s'est déroulée dans le respect des traditions. Une première procession réunissant les 32 évêques présents ainsi que Son Excellence Monseigneur Luigi Bonazzi, nonce apostolique, s'est d'abord avancée vers l'allée centrale. Puis, une seconde procession s'est dirigée vers la crypte de la cathédrale où reposent les quatre évêques décédés du diocèse Saint-Jean-Longueuil.

Outre M<sup>gr</sup> Hamelin qui faisait partie de cette procession, on pouvait reconnaître



M<sup>gr</sup> Claude Hamelin, assis sur la cathèdre, est entouré de M<sup>gr</sup> Lionel Gendron (gauche) et de l'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Christian Lépine (droite).

M<sup>gr</sup> Lionel Gendron ainsi que l'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Christian Lépine. Ont suivi la lecture de la lettre apostolique, la présentation de vœux au nouvel évêque, la montée à la cathèdre pour la remise du bâton pastoral ainsi que le baiser de la paix, symbole d'unité et de fraternité offert par tous les évêques.

## AUTRES REPRÉSENTANTS

Fait à noter, des représentants d'autres communautés religieuses ont profité de ce moment pour offrir leurs meilleurs vœux à M<sup>gr</sup> Hamelin, dont Bishop Mary Irwin Gibson de l'Église anglicane et le Père Tadros El-Masry de l'Église orthodoxe. Dans la salle, on pouvait également reconnaître des représentants des églises grecque, maronite, orthodoxe roumaine, luthérienne et presbytérienne. L'Église réformée du Québec, l'Église Unie et la Communauté juive de la Rive-Sud étaient aussi présentes.

Une fois le baiser de la paix terminé ont suivi le déroulement habituel d'une messe et le mot de la fin livré par M<sup>gr</sup> Hamelin qui en a profité pour annoncer deux premières nominations au sein de son équipe, soit celle du Père Jean-Roudy Denois au poste de vicaire

général et celle de l'abbé Réjean Poirier au titre de vicaire épiscopal.

## AU REVOIR M<sup>GR</sup> GENDRON

En devenant le sixième évêque du diocèse Saint-Jean-Longueuil, M<sup>gr</sup> Hamelin succède à un homme très apprécié des fidèles, M<sup>gr</sup> Gendron. Ce dernier a d'ailleurs eu droit à plusieurs témoignages de remerciement au cours de la soirée. Certains ont souligné ses qualités de leader, d'autres sa volonté d'inclure davantage les femmes. « Vous êtes l'évêque qui mérite toute notre affection », a-t-il été mentionné au micro, suscitant une ovation du public.

En tant qu'évêque auxiliaire du diocèse, M<sup>gr</sup> Hamelin a eu l'occasion de côtoyer de près celui qu'il a décrit comme un ami, un frère, un mentor et un pasteur. « Je pourrai toujours compter sur votre grande sagesse, vos précieux conseils et vos prières », a-t-il mentionné en s'adressant directement à M<sup>gr</sup> Gendron. Rappelons que conformément au Code de droit canonique, ce dernier a dû soumettre sa démission à ses 75 ans. Nous vous proposons d'autres photos de cet événement à la page B-15.



L'inauguration du ministère épiscopal s'est déroulée en présence de Son Excellence Monseigneur Luigi Bonazzi, nonce apostolique (représentant du pape au Canada).

## Le service de taxibus renouvelé au coût de 410 000 \$

GILLES BÉRUBÉ  
gberube@canadafrancais.com

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu défraiera une somme de 409 850 \$ pour le service de taxibus pour une période s'échelonnant sur 17 mois.

À sa séance régulière du mois de décembre, le conseil municipal a en effet autorisé la signature d'un contrat avec Taxi Saint-Jean 2013 pour la fourniture du service de transport par taxibus. Il est à noter que l'entente est rétroactive au 1<sup>er</sup> août dernier. Elle prendra fin le 31 décembre 2020.

Taxi Saint-Jean assure le service de taxibus depuis plusieurs années déjà. Il s'agit de la seule entreprise qui est en mesure de le faire sur le territoire de Saint-Jean. La Ville a donc négocié le contrat de gré à gré. Ça n'excluait pas de lancer un appel d'offres public.

Avant d'entamer la négociation, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu avait déclaré son intention d'accorder un contrat de gré

à gré sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec. Une entreprise de taxis de l'extérieur aurait pu manifester sa volonté de participer à un appel d'offres.

## CÉGEP

Par ailleurs, toujours en matière de transport en commun, le conseil municipal a autorisé la signature d'un protocole d'entente avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Le but est d'offrir aux étudiants la gratuité du service de transport collectif dans les limites de la ville, soit la zone 1.

La résolution du conseil municipal ne précise pas les modalités de l'entente, si ce n'est de sa durée. Celle-ci est rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se terminera le 31 décembre 2021. Rappelons qu'en plus d'offrir un service à ses étudiants, cette mesure adoptée par le Cégep était l'une des solutions retenues pour faire face aux problèmes de stationnement dans le voisinage de l'établissement.



La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu avait déclaré son intention de négocier le contrat de gré à gré pour le service de taxibus.